

Bureau de direction

Mardi 30 janvier 2018

Relevé de décisions

Présents :

P. Brasselet – A. Frappier – V. d'Assignies – G. Riou-Azou – V. Le Meur – J. Trohel – G. Casale – R. Andro
M. Cillard – A. Leprince

Excusés : T. Jeanmougin – V. Ricouard – C. Kerbrat-Ruellan – UBO

1. Informations générales

- Evolution des effectifs de stagiaires
 - Premier degré : l'effectif passera à la rentrée 2018 de 330 à 230 stagiaires. Les deux départements les plus impactés seraient le 29 et le 22.
 - Second degré : baisse des postes dans tous les concours, mais l'impact sera différent selon les parcours. Il y a aussi une incertitude sur le nombre de stagiaires à temps plein. Il faudra évaluer l'impact de cette baisse de charges et étudier la faisabilité de proposer une évolution du dispositif de formation des temps pleins, qui sont peu accompagnés. La mise en place d'un tutorat mixte, au même titre que les stagiaires à mi-temps, aurait du sens.
- Conformément à la convention entre les 4 universités intégrée au dossier d'accréditation, l'ESPE prend à sa charge les interventions des enseignants de Rennes 2 (ou Rennes 1) dans la mention 1^{er} degré du master MEEF (ces étudiants n'étant plus inscrits administrativement dans ces universités). La direction de Rennes 2 a été questionnée sur la procédure administrative à suivre pour établir une approche commune quelle que soit la composante de ces intervenants.
- Offre de formation dans la mention PIF :
 - La réouverture du M1 HG2DS est envisagée, en l'articulant au nouveau CAPPEI, avec des modules complémentaires d'initiation à la recherche et d'analyse de pratiques.
 - Une réflexion est entamée sur l'offre de formation de formateurs. En complément des parcours existants, il s'agirait de construire « un chemin » permettant l'accès au diplôme de master sur des compétences de formateurs. Un public nombreux existe dans l'académie. Différentes modalités de validation d'acquis seront à prévoir. Les partenaires universitaires ayant une offre dans ce domaine seront associés à la réflexion.
- Le partenariat avec les associations partenaires de l'école envisage que des professeurs des écoles volontaires accueillent bénévolement des étudiants pour un stage complémentaire, au titre de l'OCCE, de l'ICEM ou de l'AGEEM. Un positionnement identique des 4 départements est attendu pour que de tels stages puissent se mettre en place.
- L'UBO a voté des contrats d'objectifs et de moyens avec toutes ses composantes en 2017. L'ESPE va devoir en produire un également, dans une démarche qui prendra plusieurs mois. Une information sera faite en conseil de l'école le 16 février.
- Après consultation, il a été décidé de fermer les sites ESPE du 7 au 11 mai 2018.

2. Accès des enseignants et CPE titulaires au diplôme MEEF dans les trois premières mentions

- Il s'agit de favoriser l'obtention du master MEEF pour les enseignants et CPE titulaires n'ayant pas de niveau master.
- Un cadre général va être proposé au conseil de l'école du 16 février :
 - Un accès par VAPP au M2 ;
 - Des dispenses d'une partie du M2 (conception, pilotage et stage) ;
 - Une évaluation de l'appropriation des compétences du tronc commun à partir d'un rapport d'activité à produire avec le dossier de candidature ;
 - La réalisation d'un mémoire qui pourrait, le cas échéant, inclure une réflexion sur des éléments du tronc commun selon l'évaluation qui sera faite du rapport d'activité.
- Afin de faciliter l'accès à une initiation à la recherche, un parcours de formation hybride serait à construire. Lorsque les conditions seront remplies pour pouvoir mettre en œuvre ce projet, le conseil de l'école sera sollicité pour voter l'ouverture de cette formation.
- Pour le second degré, l'ouverture d'un parcours « Enseigner en collège ou en lycée » à l'UBO serait pertinente pour accueillir ce public.

3. **Information de l'académie sur les reprises d'études possibles des enseignants et CPE en poste**
 - Des inspecteurs ont manifesté leur besoin d'une connaissance des reprises d'études possibles pour pouvoir apporter une information aux enseignants et CPE titulaires dans le cadre des rendez-vous de carrière du PPCR.
 - Au-delà des parcours de master portés par l'ESPE, il est impossible d'apporter une information exhaustive par écrit sur l'offre universitaire, celle-ci pouvant évoluer et être potentiellement très large selon les centres d'intérêt. Plus raisonnablement, il pourrait s'agir d'un guide de procédure, avec précision des relais dans les universités pour aider à faire des recherches, ainsi que quelques informations concernant la reprise d'études.
 - Les VP formation des universités vont être contactés pour identifier les entrées pertinentes.

4. **Budget de projet formation initiale en master MEEF**
 - Un travail a été mené avec les présidences des universités pour récupérer dans les différents systèmes d'information les services des enseignants des UFR et de l'ESPE, ainsi que les recrutements de vacataires, qui permettent la mise en œuvre du master MEEF (M1 et M2). Les données obtenues offrent une bonne image globale de la part de chaque partenaire (dans les anciennes maquettes). A terme, la collection de ces données constituera un outil de pilotage.
 - Cependant, au niveau de chaque parcours, il est nécessaire de faire parler ces chiffres pour avoir une réelle compréhension des différentes mises en œuvre. Des rencontres vont être organisées prochainement avec les responsables de chaque parcours pour un échange plus approfondi sur les modalités de mise en œuvre, les pratiques, et les éventuelles difficultés.

5. **Budget de projet formation continue avec l'académie**
 - La convention entre l'ESPE et l'académie sur la formation continue est en cours de validation pour l'année 2017-2018. Elle précise les champs de contribution de l'ESPE, avec et sans facturation.
 - L'enjeu est à la fois de faire aboutir cette convention annuelle beaucoup plus tôt, au démarrage de l'année, et de mieux faire connaître son contenu par les acteurs qui mettent en œuvre ces formations, afin d'éviter les malentendus qui existent sur ces sujets, en particulier sur les aspects budgétaires.
 - L'académie revoit en ce moment sa manière d'élaborer le plan académique de formation. Il y a une opportunité pour construire un modèle plus satisfaisant d'interaction avec l'ESPE, avec des groupes de travail reconnus.

6. **Questionnaire sur les UE Recherche du master MEEF**
 - Dans l'objectif de faire un état des lieux de la place de la recherche en formation, et de poursuivre le travail qui a été engagé il y a deux ans, un questionnaire va être envoyé à l'ensemble des parcours.

7. **Évaluation des formations**
 - Comme les années précédentes, dans le cadre de notre démarche qualité, nous allons mettre en place une évaluation des formations (M1 et M2) par les étudiants. La nouveauté est la possibilité d'y insérer, en complément des questions communes, 5 à 8 questions spécifiques à chaque parcours. Une communication vers les parcours va être faite dans ce sens. Il s'agit d'une proposition, tous les parcours ne seront peut-être pas preneurs.
 - L'ensemble des données recueillies pour chaque parcours seront mis à leur disposition, et il est possible de demander les résultats détaillés des deux dernières années à Gwenaëlle Riou-Azou qui a en charge ce dossier.

8. **Séminaire annuel de l'ESPE – 13 et 14 juin 2018 à Guidel (56)**
 - Thème : « Recherche et développement des compétences professionnelles des enseignants »
 - Les partenaires académiques, universitaires et du collectif des associations partenaires de l'école (CAPE) seront aussi invités.
 - Le nombre de places est limité à 110 par jour et 80 nuitées.